

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AVIPRO PRECISE, Lyophilisat pour suspension

Titulaire : ELANCO

Composition : virus de la bursite infectieuse aviaire-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/9336732 3/2017

Date de décision : 03/11/2017